

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire snetap@snetap-fsu.fr

Conseil Syndical National des 16 et 17 janvier 2013 TEXTE ACTION

Les Personnels de l'Enseignement Agricole Public veulent être entendus!

Sur la base des analyses présentées dans le communiqué final du Conseil Syndical National des 16 et 17 janvier 2013, le SNETAP-FSU :

- appelle les personnels de l'Enseignement Agricole Public à se mettre massivement en grève le jeudi 31 janvier avec l'ensemble des agents de la Fonction Publique, appel lancé par la FSU, la CGT et SUD sur la question de notre pouvoir d'achat (moins 11 % en 10 ans !), et relayé par 6 syndicats de l'enseignement professionnel public, sur fond de refus d'une décentralisation aux conseils régionaux des décisions d'ouvertures comme de fermetures de nos classes de la voie professionnelle.
- considère que le projet de Loi de Refondation de l'Ecole préfigurant celui sur l'acte III de la décentralisation, en l'état de ses dispositions touchant à l'orientation et aux décisions en matière de carte de formation, est proprement inacceptable et mandate ses élus régionaux et de section pour impulser et participer à toutes initiatives des Comités Fédéraux Régionaux FSU visant à interpeller les élus des conseils régionaux, les parlementaires comme l'opinion publique. Le SNETAP considère par ailleurs que l'Intersyndicale de l'Enseignement Professionnel se doit de rencontrer au plus tôt les ministres concernés, l'Association des Régions de France, de même que le secteur Éducation du Parti Socialiste. En tout état de cause, le SNETAP sera porteur, auprès de la FSU, à l'occasion du Congrès National de notre fédération (11 au 15 février) d'un mandat pour un plan d'action déterminé, avec le cas échéant recours à la grève, afin de faire bouger les lignes d'ici le vote de la Loi sur la Refondation de l'École.
- pense que cet appel à une action forte dans l'Éducation aurait tout son sens en regard y compris des non-réponses qui nous sont faites au niveau de l'Enseignement Agricole :

- des cartes de formation qui auraient du être arrêtées début janvier

Mandat	Action
formation par les DRAAF-SRFI	Saisine par nos secrétaires régionaux des DRAAF-SRFD dérogeant aux règles, appuyé le cas échéant par une demande de réunion d'un CTREA extraordinaire sur le sujet
instances	Relais par le BN du SNETAP de l'ensemble de ces irrégularités auprès du Ministère

- une absence de suites quant aux résultats plus qu'inquiétants pour la première promotion des sortants du Bac Pro 3 ans (14 % d'écart avec les jeunes ayant suivi un parcours 4 ans)

Mandat	Action
 pour le SNETAP-FSU, le cycle de référence du Bac Pro doit être en 4 ans des mesures transitoires 	Devant l'urgence : — demande de classes « prépa »BEPA à déployer sur l'ensemble du territoire sur la base d'une note de service remise à plat — demande de révision des dispositifs d'individualisation dans le cadre d'un groupe de travail pour l'instant refusé par la nouvelle Directrice Générale — relance de la demande d'audience auprès du Ministre!



- fin de non recevoir concernant une déprécarisation assumée et nécessaire sur poste pour les agents contractuels sur budget en CFA-CFPPA et dans le Supérieur

Mandat	Action
Parvenir à un véritable plan de titularisation	Demande d'explications de la part du Ministre sur les positions prises par la DGER le 20 décembre, ses représentants ayant affirmé que les missions des agents de CFA-CFPPA ne relevaient plus de missions de service public! Demande d'une nouvelle loi couvrant l'ensemble des champs de la précarité de l'EAP et permettant
	des champs de la précarité de l'EAP et permettant qu'elle ne se reconstitue pas

- affaiblissement continu des services de Vie Scolaire (postes d'Assistants d'Éducation fragilisés)

Mandat	Action
couverture des 12 mois de salaires de nos AE et par suite le rétablissement des 1145 postes affichés mais non financés, auxquels sont censés	Appel lancé à l'ensemble de nos militants pour rendre publique la situation intolérable d'abaissement continue de nos services de vie scolaire en vue d'engager une démarche conjointe avec nos représentants de parents d'élèves auprès des Parlementaires

Enfin, le CSN tient à insister sur le fait que le SNETAP-FSU et ses élus prendront leurs responsabilité en recourant si nécessaire au boycott de tout ou partie des instances de l'Enseignement Agricole (CAP, Comités Techniques...), si la DGER devait persister dans les pratiques de la précédente directrice générale et de ses services : non réponses, refus du dialogue, passage en force en dehors ou au mépris de l'avis des instances, absence de décisions et d'orientations assumées...

- mandate le Bureau National pour poursuivre la construction de propositions ambitieuses à porter dans le cadre des différents projets de loi à venir (Refondation pour l'Ecole, Décentralisation, Loi d'Avenir sur l'agriculture) en organisant :
- de nouvelles journées d'étude les 3-4 avril prochain sur le thème « des Métiers dans le cadre la Communauté Éducative »
- 4 ateliers thématiques régionaux (« EAP, égalité territoriale et Service Public en milieu rural », « EAP, Industries Agroalimentaires et sécurité sanitaire », « EAP, exploitations agricoles annexées et Filières Production », « EAP et promotion sociale »), à l'initiative du Comité permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public, en mars-avril, dans la perspective de contributions fortes en vue de redonner la priorité à l'Enseignement Agricole Public!

Adopté à l'unanimité, moins deux abstentions

Paris, le 17 janvier 2013

